

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS
EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

Vendredi 29 juin 2018

L'an deux mil dix-huit le vingt-neuf juin à 19 heures.

Le conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L. 5211 - 11 du code général des collectivités territoriales s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Madame Caroline CAYEUX ouvre la séance madame Chanez HERBANNE est désignée à l'unanimité secrétaire permanente de séance et procède à l'appel nominal

Présidente : Madame Caroline CAYEUX

Présents :

Madame Caroline CAYEUX, monsieur Dominique DEVILLERS, monsieur Jean-Marie JULLIEN, monsieur Gérard HEDIN, monsieur Franck PIA, monsieur Robert CHRISTIAENS, monsieur Jean-François DUFOUR, , monsieur Jacques DORIDAM, monsieur Bruno MARCHETTI, monsieur Olivier TABOUREUX, monsieur Gilles BOITEL, madame Fatima ABLA, monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, André COËT, monsieur Jean-Paul CORDIER, monsieur Christian SADOWSKI, Monsieur Laurent LEFEVRE, monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, madame Elisabeth LESURE, monsieur Edmond BAILLY, monsieur Jean-Jacques DEGOUY, monsieur Alain DRUJON, monsieur Henry ANDERSEN (suppléant monsieur Hubert PROOT), monsieur Claude POLLE, monsieur André DUTHOIT, monsieur Noël VERSCHAEVE, monsieur Jacques BILLORE, monsieur Erik MULLOT, madame Nelly DEBRYE, monsieur Roger NICOLAS (suppléant de monsieur Jean-Louis CHATELET), monsieur Laurent SAULNIER, monsieur Pierre MICHELINO, Monsieur Serge COURTOIS, monsieur Cyr SAULNIER (suppléant de monsieur Jean-Pierre SENECHAL), madame Marie Claude DEVILLERS, Monsieur Dominique DUPILLE (suppléant de monsieur Didier LEBESGUE), monsieur Michel ROUTIER, madame Claudine GEOFFROY, monsieur Denis NOGRETTE, monsieur Hubert VANYSACKER, monsieur Christophe de l'HAMAIDE, monsieur Jean-Jacques DUBOIS, madame Jacqueline FONTAINE, monsieur Jean-Charles PAILLART, monsieur Alain ROUSSELLE madame Ada DJENADI, madame Guylaine CAPGRAS, monsieur Philippe VAN WALLEGHEM, monsieur Manuel BALACHE, madame Nathalie BERTOIS, monsieur Sylvain FRENOY, monsieur Bruno GRUEL, monsieur Jérôme LIEVAIN, , monsieur Christophe GASPART, madame Charlotte COLIGNON, monsieur Christophe TABARY, monsieur Grégory NARZIS, Monsieur Aymeric BOURLEAU, monsieur Benoit MIRON, Madame Chanez HERBANNE.

ABSENTS / EXCUSES :

Madame Béatrice LEJEUNE, monsieur Frédéric GAMBLIN, monsieur Jean-Marie DURIEZ, monsieur Philippe DESIREST, madame Florence ITALIANI, monsieur Régis LANGLET, madame Anne FUMERY, madame Béatrice PERNIER, monsieur Jean-Luc SAUVE, monsieur Patrick SIGNOIRT, madame Aysel SENOL, monsieur Mamadou LY, monsieur David ILLIGOT, monsieur David NEKKAR, monsieur Grégory PALANDRE, monsieur Medhi RAHOU, madame Aissé TRAORE, monsieur Antoine SALITOT, madame Elodie BAPTISTE

Pouvoirs :

Monsieur Charles LOCQUET représenté par monsieur Dominique DEVILLERS
Madame Martine DELAPLACE représenté par madame Claudine GEOFFROY
Monsieur Gilles DEGROOTTE représenté par monsieur Jean-Charles PAILLART
Monsieur Jean-Luc BRACQUART représenté par monsieur Jean-Louis VANDEBURIE
Monsieur Laurent DELMAS représenté par monsieur Christophe TABARY
Madame Nicole WISSOTZKY représentée par monsieur Jean-Marie JULLIEN
Monsieur Jean-Paul TERNISIEN représenté par monsieur Jean-François DUFOUR
Madame Catherine THIEBLIN représentée par monsieur Franck PIA
Monsieur Dominique CORDIER représenté par monsieur André DUTHOIT
Madame Françoise BRAMARD représentée par madame Caroline CAYEUX
Madame Corinne CORILLION représentée par monsieur Jacques DORIDAM
Monsieur Yves SAJOT représenté par monsieur Gilles BOITEL
Madame Anne GEFFROY représentée par madame Jacqueline FONTAINE
Monsieur Joël LIONNET représenté par monsieur Alain DRUJON
Monsieur Thibaud VIGUIER représenté par monsieur Grégory NARZIS
Madame Cécile PARAGE représentée par madame Fatima ABLA
Monsieur Laurent DELAERE représenté par madame Marie-Claude DEVILLERS
Monsieur Philippe VIBERT représenté par madame Guylaine CAPGRAS
Madame Salima NAKIB représentée par madame Ada DJENADI
Monsieur Mohrad LAGHRARI représenté par monsieur Jean-Luc BOURGEOIS
Madame Nathalie KABILE représentée par monsieur Robert CHRISTIAENS

Monsieur Olivier TABOUREUX représenté par madame Charlotte COLLIGNON (du dossier n° 1 au dossier n°48 et du dossier n°56 au dossier n°60),
Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE représenté par monsieur Pierre MICHELINO (du dossier n° 1 au dossier n°48 et du dossier n°56 au dossier n°60),
Madame Chanez HERBANNE représentée par monsieur Denis NOGRETTE (du dossier n° 5 au dossier n°48 et du dossier n°48),
Monsieur Jérôme LIEVAIN représentée par madame Nathalie BERTOIS (du dossier n° 5 au dossier n°48 et du dossier n°48).

Date de la convocation : le 21 juin 2018

Date d'affichage : le 6 juillet 2018

Nombre de présents :	Nombre de votants:
59 du dossier n°1 au dossier n°3	82 du dossier n°1 au dossier n°5
57 du dossier n°4 au dossier n°8	81 au dossier n°6 (monsieur Dominique DEVILLERS ne prend pas part au vote)
56 au dossier n°9 (Madame la Présidente étant sortie pour les comptes administratifs, elle n'a pas pris part au vote)	82 aux dossiers n°7 et 8
57 du dossier n°10 au dossier n°12	73 au dossier n° 9 (Madame la Présidente, Messieurs Alain ROUSSELLE, André COËT, Hubert VANYSACKER, Bruno GRUEL, Jean-Jacques Dubois, Erik MULLOT, Jean-Pierre SENECHAL, Didier LEBESGUE, Régis LANGLET, ne prennent pas part au vote des comptes administratifs)
56 au dossier n° 13 (Madame la Présidente étant sortie pour le compte administratif du syndicat intercommunal pour l'entretien de la rivière « La Trye » et ses affluents, elle n'a pas pris part au vote)	82 aux dossiers n°10, 11, et 12
57 au dossier n°14	81 au dossier n° 13 : Madame la Présidente n'a pas pris part au vote du compte administratif du syndicat intercommunal pour l'entretien de la rivière « La Trye » et ses affluents
56 au dossier n° 15 (Madame la Présidente étant sortie pour le compte administratif du syndicat intercommunal de gestion du Thérain et de ses bras secondaires de Milly-sur-Thérain à Fouquénies elle n'a pas pris part au vote)	82 au dossier n°14
57 du dossier n°16 au dossier n°48	81 au dossier n° 15 : (Madame la Présidente n'a pas pris part au vote du compte administratif du syndicat intercommunal de gestion du Thérain et de ses bras secondaires de Milly-sur-Thérain à Fouquénies)
61 du dossier n°49 au dossier n°55	82 du dossier n°16 au dossier n°60
60 du dossier n°56 au dossier n°60	

Le conseil communautaire s'est réuni en séance publique à la communauté d'agglomération du Beauvaisis le jeudi 29 juin 2018 à 19 h 00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1. Administration générale - syndicat intercommunal de la vallée du Thérain (SIVT) - désignation de délégués suppléants

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de désigner en qualité de suppléants au sein du syndicat intercommunal de la vallée du Thérain (SIVT)
monsieur Michel Marciniak, pour la commune d'Allonne, ;
messieurs Jacques Doridam et Jean-Marie Jullien, pour la ville Beauvais ;
madame Ingrid Magnier. pour la commune de Rochy-Condé.

2. Administration générale - personnel communautaire - règlement sur l'organisation du temps de travail - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le nouveau règlement sur l'organisation du temps de travail.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'appliquer ce règlement à compter du 1^{er} janvier 2019, à l'exception des agents dont le temps de travail est organisé sur l'année scolaire, pour lesquels l'entrée en vigueur interviendra au 1^{er} septembre 2018.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer les arrêtés en résultant, notamment ceux fixant l'organisation du temps de travail des services et les cycles de travail individuels.

3. Administration générale - personnel communautaire - tableau des emplois communautaires - ajustement - approbation

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité le tableau des emplois de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour les motifs suivants :

- favoriser le déroulement de carrières des agents de la CAB par des avancements de grade et des promotions internes (procédure annuelle suite aux commissions administratives paritaires du centre de gestion de l'Oise) ;
- modification de grades ou de temps de travail suite aux remplacements d'agents mutés ou partis en retraite ;
- Besoins de ressources supplémentaires au sein des services.

4. Administration générale - personnel communautaire - Indemnisation pour frais de transport - définition des fonctions essentiellement itinérantes

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité l'indemnité forfaitaire de 210 € par an maximum, pour les frais déplacements des agents dans le cadre de leurs fonctions, cette indemnité sera attribuée de façon semestrielle et sera applicable à compter du 1^{er} juillet 2018.

5. Administration générale - groupement de commandes marchés des travaux, de fournitures et de services - convention constitutive - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la convention constitutive du groupement de commandes de marchés des travaux, de fournitures et de services.

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité que la communauté d'agglomération du Beauvaisis soit le membre coordonnateur du groupement.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité que les pièces du marché et tout avenant soient signés par le membre coordonnateur du groupement.

6. Économie - maison de l'emploi et de la formation (MEF) - convention pour l'année 2018 - modification

monsieur Dominique DEVILLERS ne prend pas part au vote

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité le renouvellement de la subvention pour les actions 2018 de la maison de l'emploi et de la formation du pays du Grand Beauvaisis (MEF) d'un montant total de 247 094,70 euros.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

7. Administration générale - compétences - participation au fonctionnement des écoles du 1er degré - prolongation temporaire

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la prolongation temporaire de la prise en charge par la CAB du différentiel des coûts de scolarisation des élèves originaires d'une commune membre, déjà scolarisés au sein d'une école de la CAB et de leurs fratries.

8. Administration générale - finances - compte de gestion 2017 des budgets principal et annexes de l'exercice 2017 - approbation

Les membres du conseil communautaire déclarent à l'unanimité que les comptes de gestion de la CAB dressés pour l'exercice 2017 par le trésorier n'appellent aucune observation, ni réserve de sa part.

Les membres du conseil communautaire décident à l'unanimité d'arrêter les comptes de l'exercice 2017 selon les résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes.

9. Administration générale - finances - compte administratif des budgets principal et annexes de l'exercice 2017 - approbation

Madame la Présidente, Messieurs Alain Rousselle, André Coët, Hubert Vanysacker, Bruno Gruel, Jean-Jacques Dubois, Erik Mullot, Jean-Pierre Senechal, Didier Lebesgue, Régis Langlet, ne prennent pas part au vote des comptes administratifs

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2017 du budget principal et des budgets annexes de l'agglomération du Beauvaisis arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	5 022 771.39
Dépenses de l'exercice	68 695 382.49	Recettes de l'exercice	71 606 813.41
Total :	68 695 382.49	Total :	76 629 584.80
Résultat de la section de fonctionnement (A)		7 934 202.31	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	4 204 797.54	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	11 948 788.67	Recettes de l'exercice	12 133 660.32
Total :	16 153 586.21	Total :	12 133 660.32
Résultat de la section d'investissement (B)		-4 019 925.89	

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	5 653 428.08	Recettes de l'exercice	7 557 807.63
Total :	5 653 428.08	Total :	7 557 807.63
Résultat de la section d'exploitation (A)		1 904 379.55	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	2 302 451.93	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	4 290 026.29	Recettes de l'exercice	9 297 718.26
Total :	6 592 478.22	Total :	9 297 718.26
Résultat de la section d'investissement (B)		2 705 240.04	

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	25 575.61	Recettes de l'exercice	48 289.43
Total :	25 575.61	Total :	48 289.43
Résultat de la section d'exploitation (A)		22 713.82	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	98 534.30	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	405.29	Recettes de l'exercice	159 805.70
Total :	98 939.59	Total :	159 805.70
Résultat de la section d'investissement (B)		60 866.11	

TRANSPORTS

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	358 668.13
Dépenses de l'exercice	7 573 505.93	Recettes de l'exercice	8 002 544.52
Total :	7 573 505.93	Total :	8 361 212.65
Résultat de la section d'exploitation (A)		787 706.72	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	347 293.11	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 301 965.07	Recettes de l'exercice	1 588 041.43
Total :	1 649 258.18	Total :	1 588 041.43
Résultat de la section d'investissement (B)		-61 216.75	

GAZ NATUREL POUR VEHICULES

Section d'exploitation

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	432 387.13
Dépenses de l'exercice	374 230.91	Recettes de l'exercice	462 657.76
Total :	374 230.91	Total :	895 044.89
Résultat de la section d'exploitation (A)		520 813.98	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	88 887.38
Dépenses de l'exercice	35 716.66	Recettes de l'exercice	35 718.00
Total :	35 716.66	Total :	124 605.38
Résultat de la section d'investissement (B)		88 888.72	

ZONE DU HAUT-VILLE

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	7 278 503.63	Recettes de l'exercice	7 278 503.63
Total :	7 278 503.63	Total :	7 278 503.63
Résultat de la section de fonctionnement (A)		0.00	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	1 672 672.72	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	5 970 103.63	Recettes de l'exercice	6 781 072.72
Total :	7 642 776.35	Total :	6 781 072.72
Résultat de la section d'investissement (B)		-861 703.63	

ZONE DE PINCONLIEU

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 145 905.00	Recettes de l'exercice	1 145 905.00
Total :	1 145 905.00	Total :	1 145 905.00
Résultat de la section de fonctionnement (A)		0.00	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	805 148.48	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	1 182 561.29	Recettes de l'exercice	1 420 481.85
Total :	1 987 709.77	Total :	1 420 481.85
Résultat de la section d'investissement (B)		-567 227.92	

ZONE DE BEAUVAIS-TILLE (NOVAPARC)

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	11 275 665.39	Recettes de l'exercice	11 275 665.39
Total :	11 275 665.39	Total :	11 275 665.39
Résultat de la section de fonctionnement (A)		0.00	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	529 138.38	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	9 850 664.58	Recettes de l'exercice	11 369 054.48
Total :	10 379 802.96	Total :	11 369 054.48
Résultat de la section d'investissement (B)		989 251.52	

ZONE D'ACTIVITES TECHNOLOGIQUES

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	802 004.32	Recettes de l'exercice	802 004.32
Total :	802 004.32	Total :	802 004.32
Résultat de la section de fonctionnement (A)		0.00	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	795 379.51	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	802 004.32	Recettes de l'exercice	795 379.51
Total :	1 597 383.83	Total :	795 379.51
Résultat de la section d'investissement (B)		-802 004.32	

ZAC SAINT-MATHURIN

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	1 079 721.94	Recettes de l'exercice	1 079 721.94
Total :	1 079 721.94	Total :	1 079 721.94

Résultat de la section de fonctionnement (A)

0.00

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1	92 891.36	Solde d'exécution N-1	
Dépenses de l'exercice	949 259.43	Recettes de l'exercice	223 353.87
Total :	1 042 150.79	Total :	223 353.87
Résultat de la section d'investissement (B)		-818 796.92	

PEPINIERE ET HOTEL D'ENTREPRISE

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1	49 316.16	Résultat reporté N-1	
Dépenses de l'exercice	205 374.10	Recettes de l'exercice	285 338.48
Total :	254 690.26	Total :	285 338.48
Résultat de la section de fonctionnement (A)		30 648.22	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	22 420.65
Dépenses de l'exercice	249 619.98	Recettes de l'exercice	276 335.49
Total :	249 619.98	Total :	298 756.14
Résultat de la section d'investissement (B)		49 136.16	

10. Administration générale - finances - résultat de l'exercice 2017 - affectation du budget principal - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité des suffrages exprimés** l'affectation du résultat 2017 excédentaire de la section de fonctionnement du budget principal de la façon suivante :

5 359 281,15 € au compte 1068 « **Excédents de fonctionnement capitalisés** » au titre de la couverture de besoin de financement de la section d'investissement,
2 574 921,16 € au compte 002 « **Résultat de fonctionnement reporté** ».

11. Administration générale - finances - résultat de l'exercice 2017 - affectation du budget annexe transports - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité des suffrages exprimés** l'affectation du résultat 2017 excédentaire de la section de fonctionnement du budget annexe Pépinière de la façon suivante :

114 486,28 € au compte 1068 « **Excédents de fonctionnement capitalisés** » au titre de la couverture de besoin de financement de la section d'investissement.
673 220,44 € au compte 002 « **Résultat de fonctionnement reporté** ».

12. Administration générale - finances - syndicat intercommunal pour l'entretien et la rivière « La Trye » et ses affluents - approbation du compte de gestion 2017 du comptable public

Les membres du conseil communautaire déclarent à **l'unanimité** que le compte de gestion du syndicat intercommunal de la TRYE dressé pour l'exercice 2017 par le trésorier n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part .

13. Administration générale - finances - syndicat intercommunal pour l'entretien de la rivière « La Trye » et ses affluents - approbation du compte administratif 2017

Madame la Présidente n'a pas pris part au vote du compte administratif du syndicat intercommunal pour l'entretien de la rivière « La Trye » et ses affluents

Les membres du conseil communautaire adoptent à **l'unanimité** le compte administratif 2017 du syndicat intercommunal pour l'entretien de la rivière « La Trye » et ses affluents comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	9 269,10
Dépenses de l'exercice	163 682,72	Recettes de l'exercice	300 098,02
Total :	163 682,72	Total :	309 367,12
Résultat de la section de fonctionnement (A)		145 684,40	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	0,00
Dépenses de l'exercice	0,00	Recettes de l'exercice	0,00
Total :	0,00	Total :	0,00
Résultat de la section d'investissement (B)		0,00	

14. Administration générale - finances - syndicat intercommunal de gestion du Thérain et de ses bras secondaires de Milly-sur-Thérain à Fouquénies - approbation du compte de gestion 2017 du comptable public

Les membres du conseil communautaire déclarent à **l'unanimité** que le compte de gestion du syndicat intercommunal de gestion du Thérain et de ses bras secondaires de Milly-sur-Thérain à Fouquénies dressé pour l'exercice 2017 par le trésorier n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

15. Administration générale - finances - syndicat intercommunal de gestion du Thérain et de ses bras secondaires de Milly-sur-Thérain à Fouquénies - approbation du compte administratif 2017

Madame la Présidente n'a pas pris part au vote du compte administratif du syndicat intercommunal de gestion du Thérain et de ses bras secondaires de Milly-sur-Thérain à Fouquénies

Les membres du conseil communautaire adoptent à **l'unanimité** le compte administratif 2017 le compte administratif 2017 du budget du syndicat intercommunal de gestion du Thérain et de ses bras secondaires comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Résultat reporté N-1		Résultat reporté N-1	75 759,18
Dépenses de l'exercice	11 056,72	Recettes de l'exercice	0,00
Total :	11 056,72	Total :	75 759,18
Résultat de la section de fonctionnement (A)		64 702,46	

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Solde d'exécution N-1		Solde d'exécution N-1	84,84
Dépenses de l'exercice	0,00	Recettes de l'exercice	0,00
Total :	0,00	Total :	84,84
Résultat de la section d'investissement (B)		84,84	

16. Administration générale - finances - cessions et acquisitions immobilière de l'exercice 2017 - approbation

Les membres du conseil communautaire **ont pris acte** du bilan des acquisitions et cessions immobilières engagées en 2017 par la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

17. Administration générale - finances - dotation de solidarité communautaire (DSC) - détermination des montants alloués en 2018

Les membre du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** d'attribuer au titre de la dotation de solidarité de l'exercice 2018, la somme totale de 500 000 euros.

Les membre du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de retenir pour l'exercice 2018, la répartition par commune de la dotation de solidarité communautaire.

Les membre du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** de mandater semestriellement la DSC 2018.

18. Administration générale - services publics locaux - commission consultative - bilan de l'année 2017

Les membres du conseil communautaire **ont pris acte** des travaux de la commission consultative des services publics locaux pour l'année 2017.

19. Aménagement du territoire - schéma de cohérence territoriale (SCOT) - évaluation sexennale - constat de la caducité du SCOT de 2012 - mandat pour la détermination du futur périmètre du SCOT

Les membres du conseil communautaire ont constater **à l'unanimité** la caducité du SCOT du Beauvaisis approuvé en 2012 sur le périmètre des 31 communes de l'ancien EPCI.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à engager toutes les démarches pour mener à bien la procédure de détermination du projet de périmètre du futur schéma de cohérence territoriale.

20. Aménagement du territoire - plan local d'urbanisme de la commune de Tillé - modification - avis de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (CAB)

Les membres du conseil communautaire ont émis **à l'unanimité** un avis favorable sur le projet de modification du PLU de la commune de Tillé au titre de la compétence de la CAB en matière de ZAC.

21. Aménagement du territoire - fonds de développement communautaire (FDC) - règlement d'attribution - modification

Les membre du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** le règlement du fonds de développement communautaire modifié, qui se substitue au règlement approuvé par délibération du 6 décembre 2005, modifié le 1^{er} avril 2016.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer toutes pièces et autorisations relatives à ces dossiers.

22. Aménagement du territoire - fonds de développement communautaire (FDC) - programmation 2018 - attribution de de fonds de concours aux communes

Les membre du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** d'accorder une subvention d'un montant de 199 248,58 € au titre du FDC à vingt-deux communes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer toutes pièces et autorisations relatives à ces dossiers.

23. Économie - commerce - programme national action cœur de Ville - convention avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) – approbation

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de signer la convention « programme national action cœur de ville » avec la caisse des dépôts et consignations (CDC) qui vise à donner les moyens d'inventer l'avenir de son cœur de ville, en s'appuyant sur ses atouts, à travers la prise en compte des dimensions économiques, patrimoniales, culturelles et sociales, et en adaptant la nature et l'intensité des appuis en fonction des besoins.

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de mettre en œuvre cet accord-cadre en engageant sans délai la phase d'initialisation avec les partenaires financiers (ANAH, ANRU, Action logement, Caisse des dépôts et consignation, EPFLO, département, région, ...).

24. Économie - zone d'aménagement concerté (ZAC) NOVAPARC - acquisition foncière auprès des communes de Beauvais et de Tillé

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'acquérir auprès de la commune de Beauvais les chemins ruraux désaffectés d'une superficie d'environ 6466 m² (chemin de Beauvais à Nivillers et chemin rural de Beauvais à Morlaine) pour les parties comprises dans le périmètre de la ZAC NOVAPARC au prix de 5 € le m².

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'acquérir auprès de la commune de Tillé le chemin rural désaffecté de Beauvais à Morlaine d'une superficie de 1561 m² environ, ainsi que les parcelles cadastrées section ZA n^{os} 10, 12, 13 et 14 d'une superficie totale de 4820 m² au prix de 5 € le m².

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

25. Équilibre social de l'habitat - habitat public - aides à la pierre - construction de 21 logements par la SA HLM du Beauvaisis - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité l'attribution d'une participation financière d'un montant de 60 776,29 € au profit de la SA HLM du Beauvaisis au pour l'achèvement des travaux de construction de 21 pavillons sous financement PLUS.

26. Habitat - logement privé - programme d'intérêt général (PIG) - plan rénovation confort - "Bien chez soi" - octroi de subventions subventions

Les membres du conseil communautaire accordent à l'unanimité le versement de subventions aux 30 demandes déposées au titre du programme d'intérêt général (PIG) pour un montant de 67 424 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité madame la présidente ou le vice-président délégué à notifier l'octroi des subventions aux bénéficiaires.

27. Équilibre social de l'habitat - habitat public - plan énergie pour le patrimoine social (PEPS) - programmation - ajustement

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la programmation du « plan énergie pour le patrimoine social (PEPS) » qui porte sur un ajustement porte à 341 000 € le total de subvention affecté à Picardie Habitat, et l'enveloppe globale de subventions sur fonds propres de l'agglomération est par conséquent portée à 2 823 000 €, pour 21 opérations représentant 1061 logements à rénover.

28. Politique de la ville - prévention de la délinquance - association insertion, formation, éducation, et prévention (IFEP) - renouvellement de la convention avec le département de l'Oise

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'**unanimité** la convention tripartite entre le conseil départemental, l'agglomération du Beauvaisis et l'association IFEP détermine les objectifs, les modalités d'action de l'association, les modalités de financement, les instances de pilotage (comité de pilotage, comité d'agglomération) et leur rôle, l'évaluation, les obligations de l'association.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** madame la présidente à signer la convention et toutes pièces complémentaires afférentes à ce dossier.

29. Commission de délégation de service public permanente - création et composition

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** de créer une commission de délégation de service public à titre permanent pour la durée du mandat.

Les membre du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'élire cinq membres titulaires et suppléants au sein du conseil communautaire à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les membres du conseil communautaire élisent à l'**unanimité** en qualité de représentants titulaires de la commission de délégation de service public permanente messieurs Dominique Devillers, Jean-Luc Bracquart, Jean-Paul Cordier, Jean-Luc Bourgeois, et Grégory NARZIS, et en qualité de représentants suppléants messieurs Gilles Boitel, Jean-Marie Duriez, Laurent Lefevre, Pierre Michelino, et madame Anne Geffroy.

30. Aménagement du territoire - fonds de concours voirie communale - attribution au bénéfice de la commune de Rémérangles

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'attribuer de fonds de concours d'un montant de 4 479.39 € pour les travaux d'entretien courant des voies prioritaires de catégories 1 et 2 au profit de la commune Remerangles.

31 - Environnement - déchets ménagers et assimilés - rapport annuel sur le prix et la qualité du service - approbation

Les membres du conseil communautaire **ont pris acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la CAB pour l'année 2017.

32 - Environnement - déchets ménagers et assimilés - jardins familiaux de Crèvecœur-le-Grand - compostage - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'**unanimité** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour équiper les parcelles des jardins familiaux de Crèvecœur-le-Grand.

33 - Environnement - déchets ménagers et assimilés - syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO) - candidature auprès de CITÉO - attestation de conformité aux conditions d'éligibilité

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'**unanimité** la présidente à signer une attestation de conformité aux conditions d'éligibilité afin de permettre au syndicat mixte du département de l'Oise (SMDO) de porter une candidature globale auprès de CITÉO, Dans le cadre de l'extension des consignes de tri.

34 - Environnement - assainissement - convention de gestion de zones humides à Saint-Paul

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente à signer la convention de gestion des zones humides avec la commune de Saint-Paul afin de définir les conditions et modalités de mise en œuvre des mesures de compensation prévues sur une surface de 4 000 m² de la parcelle AI n° 40 propriété de la commune de Saint-Paul.

35 - Environnement - assainissement - demande de subventions - assainissement hameaux de Courroy et Moimont et route de Bonnières à Milly-sur-Thérain

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** les travaux de desserte en assainissement collectif des hameaux de Courroy et Moimont et de la route de Bonnières à Milly-sur-Thérain.

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de déclarer d'intérêt public local les travaux de branchement des particuliers au réseau collectif d'assainissement.

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de justifier cet intérêt public local par la suppression de la pollution des nappes, le contrôle du raccordement de toutes les eaux usées, l'optimisation du fonctionnement du système d'assainissement, l'incitation des particuliers à se raccorder rapidement pour atteindre un taux de collecte avoisinant les 100 %, rentabiliser au mieux les investissements.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président à solliciter une aide financière au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie et du conseil départemental de l'Oise pour les travaux publics de desserte en assainissement collectif, pour les travaux de raccordement à l'assainissement collectif en domaine privé et pour la prestation de contrôle de raccordement sur cette opération.

36 - Environnement - assainissement - demande de subventions - mise en conformité des raccordements à l'assainissement rue Léontine-Barbé à Beauvais

Les membres du conseil communautaire approuvent **à l'unanimité** de déclarer d'intérêt public local les travaux de mise en conformité des branchements des particuliers au réseau collectif d'assainissement.

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de justifier cet intérêt public local par la suppression de la pollution des nappes, le contrôle du raccordement de toutes les eaux usées, l'optimisation du fonctionnement du système d'assainissement, l'incitation des particuliers à se raccorder rapidement au nouveau réseau.

Les membres du conseil communautaire acceptent **à l'unanimité** de réaliser ces travaux suivant les principes de la charte nationale de qualité pour les réseaux d'assainissement.

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président à solliciter une aide financière au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées en partie publique, de mise en conformité du raccordement à l'assainissement collectif en domaine privé et pour la prestation de contrôle de raccordement sur cette opération.

37 - Environnement - Assainissement - Demande de subvention pour les études complémentaires à la reconstruction de la station d'épuration de la Neuville-en-Hez

Les membres du conseil communautaire autorisent **à l'unanimité** la présidente ou le vice-président à solliciter une aide financière au taux le plus élevé auprès de l'agence de l'eau Seine-Normandie pour les études complémentaires à la reconstruction de la station d'épuration de la Neuville-en-Hez.

38 - Environnement - assainissement - convention de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Troissereux

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** la convention de maîtrise d'ouvrage, conformément aux dispositions du titre 1^{er} de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique, il a été convenu d'organiser la maîtrise d'ouvrage de l'opération et de désigner la commune de Troissereux, qui l'accepte, comme maître d'ouvrage coordonnateur de l'opération.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente à signer la convention de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Troissereux.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** le maître d'ouvrage coordonnateur à signer les marchés à intervenir pour le compte de la communauté d'agglomération du Beauvais.

39 - Environnement - assainissement - convention maîtrise d'ouvrage avec la commune de Bresles

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** la convention de maîtrise d'ouvrage, conformément aux dispositions du titre 1^{er} de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique, il a été convenu d'organiser la maîtrise d'ouvrage de l'opération et de désigner la commune de Bresles, qui l'accepte, comme maître d'ouvrage coordonnateur de l'opération.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente à signer la convention de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Bresles.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** le maître d'ouvrage coordonnateur à signer les marchés à intervenir pour le compte de la communauté d'agglomération du Beauvais.

40 - Environnement - assainissement - complément programme pluvial 2018

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** d'inscrire 20 000 euros comme opération supplémentaire au titre du programme d'investissement pluvial 2018, afin de réaliser une étude pour diagnostiquer les problèmes de gestion des eaux pluviales sur ce secteur d'habitat et définir les aménagements permettant de protéger les biens et les personnes exposés à ces inondations et de mieux maîtriser les eaux de ruissellement.

41 - Économie - parc d'activités économiques du Haut-Villé - cession de terrain à l'association pour la professionnalisation, la recherche, l'accompagnement et le développement en intervention sociale (APRADIS) - modification

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer une promesse de vente puis l'acte de vente au profit de l'association APRADIS (ou de toute autre société qui pourrait s'y substituer dans le cadre du projet) d'une parcelle d'une superficie d'environ 6027 m² au prix de 32 € HT/ m² soit au prix total d'environ 192 864 € HT.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** l'association APRADIS ou autre intervenant mandaté dans le cadre du projet, à pénétrer sur le terrain pour mener à bien les études préalables.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

42 - Enseignement supérieur - bourse aux initiatives et projets étudiants - appel à projet 2018 - projet de Florence Laveau

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** l'attribution d'une bourse aux initiatives et projets étudiants, BIPE, d'un montant de 1 250 euros destinée à Florence LAVEAU, étudiante à UniLaSalle Beauvais, pour son projet humanitaire à Madagascar.

~~43 - Enseignement supérieur - institut polytechnique UniLaSalle - convention de partenariat triennale - approbation~~

DELIBERATION RETIREE

44 - Économie - commerce - chambre de commerce et d'industrie de l'Oise (CCIO) - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** la signature de la convention avec la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise pour dynamiser le commerce traditionnel de proximité.

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** les modalités financières, de la convention.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** madame la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et notamment la convention avec la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise.

45 - Économie - commerce - chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts de France - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire acceptent à **l'unanimité** la signature de la convention avec la chambre de métiers et de l'artisanat Hauts-de-France (Oise) afin de promouvoir les entreprises artisanales de l'alimentaire au travers de la charte hygiène qualité.

Les membres du conseil communautaire approuvent à **l'unanimité** les modalités financières, de la convention.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et notamment la convention avec la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise.

46 - Économie - commerce - service d'action sociale des travailleurs indépendants (SASTI) - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention de 15 000,00 euros au profit de l'association service d'action sociale des travailleurs indépendants (SASTI), afin de mener à bien ses actions.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer la convention d'objectifs et de moyens.

47 - Économie - commerce - association Beauvais shopping - octroi de subvention

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention de 25 000,00 euros au profit de l'association Beauvais shopping, afin de mener à bien ses actions.

Les membres du conseil communautaire autorisent à **l'unanimité** la présidente ainsi que le vice-président délégué à signer la convention d'objectifs et de moyens.

48 - Aménagement du territoire - mobilité - pôle d'échanges multimodal (PEM) - protocole de coopération - approbation

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de valider le protocole de coopération du pôle d'échanges multimodal (PEM).

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer le protocole de coopération du pôle d'échanges multimodal (PEM) et toutes pièces relatives à ce dossier.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à solliciter l'ensemble des partenaires financiers mobilisés.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou son représentant désigné à représenter la communauté d'agglomération du Beauvaisis aux comités de pilotage relatifs à ce projet.

49 - Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - partenariat ville de Beauvais et la CAB pour l'organisation des festivals Pianoscope, Malices & Merveilles et de l'exposition du Quadrilatère - signature d'une convention

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer la convention cadre pluriannuelle 2018/2020 entre ville de Beauvais et la CAB pour l'organisation des festivals Pianoscope, Malices & Merveilles et de l'exposition du Quadrilatère, qui fixe les moyens d'action, les engagements et les responsabilités de chacun des partenaires ainsi que leurs relations techniques.

50 - Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - festival "Art et jardins région Hauts-de-France - Jardins en scène" - demande de subvention à la région Hauts-de-France

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à solliciter au titre de l'année 2018, le concours financier de la région Hauts-de-France au titre de l'appel à projets « festival arts et jardins/Hauts-de-France - jardins en scène ».

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

51 - Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - dispositif Haute-Fréquence 2.0 - demande de subvention auprès de la région Hauts-de-France

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à solliciter au titre de l'année 2018, le concours financier de la région Hauts-de-France dans le cadre du dispositif « Haute-Fréquence 2.0 ».

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

52 - Équipements culturels - Maladrerie Saint-Lazare - IXe salon des antiquaires - concession simplifiée - choix du délégataire

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de se prononcer sur le choix du délégataire de la procédure simplifiée de concession pour le salon des antiquaires sur le site de la maladrerie Saint-Lazare.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de retenir la société DLM COMMUNICATION – 50 rue Notre-Dame-de-Lorette – 75 009 PARIS comme délégataire de la présente procédure simplifiée de concession.

53 - Équipements culturels - réseau des médiathèques du Beauvaisis - animation du réseau des médiathèques du territoire - convention type

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la convention type formalisant le partenariat entre la communauté d'agglomération du Beauvaisis et les communes de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour encadrer les relations entre l'agglomération et les bibliothèques relais et pour formaliser la mise en œuvre des actions.

54 - Équipements culturels - école d'art du Beauvaisis - règlements intérieurs applicables au public et aux élèves de la classe préparatoire - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité la réactualisation des règlements intérieurs de l'école d'art du Beauvaisis, celui des cours et ateliers tout public et celui des étudiants de la classe préparatoire.

55 - Équipements sportifs - Aquaspace - travaux - demande de subvention auprès du département de l'Oise

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à déposer toutes les demandes d'autorisations administratives nécessaires pour la réalisation d'un diagnostic technique approfondi du centre aquatique « Aquaspace » afin de lui permettre de perdurer dans le temps.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une subvention auprès de tous les partenaires mobilisés dans ce dossier à un taux de financement maximum.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à solliciter une dérogation pour commencement anticipé des travaux.

56 - Équipements sportifs - équipements aquatiques - tarifs - mises à jour - approbation

Les membres du conseil communautaire approuvent à l'unanimité les nouveaux tarifs de la piscine Jacques-Trubert selon le tableau joint en annexe, avec une entrée en vigueur à compter du 3 septembre 2018, qui consiste d'une part à proposer de nouvelles prestations tarifées (location d'une ligne d'eau, mise à disposition d'un éducateur diplômé BEESAN, remplacement d'une carte d'accès en cas de perte), d'autre part à simplifier l'éventail des abonnements pour les activités aquatiques commerciales.

57 - Équipements sportifs - équipements aquatiques communautaire - demande de participation financière auprès du département de l'Oise

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de solliciter l'allocation départementale au titre de la fréquentation des piscines par les scolaires pour la piscine Jacques-Trubert et l'Aquaspace durant l'année scolaire 2017-2018.

58 - Équipements sportifs - équipements aquatiques - règlements intérieurs - approbation

Les membres du conseil communautaire adoptent à l'unanimité les règlements intérieurs de l'Aquaspace et de la piscine Jacques Trubert.

59 - Tourisme - Manifestations d'intérêt communautaire - Liste des manifestations retenues - modification - octroi de subventions

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité de substituer « les ripailles à la cour du roy » à « la fête François 1^{er} » dans la liste des manifestations reconnues d'intérêt communautaire.

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'attribuer une subvention aux organisateurs des manifestations reconnues d'intérêt communautaire au regard des dossiers reçus suivants :

Événement	Budget prévisionnel de la manifestation	Subvention accordée
De briques et de pots	14 400 €	2 016 €
Fête du cidre et de la bière	40 664 €	5 693 €
Ripaillies à la cour du roy	50 000 €	6 000 €

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire et notamment les conventions d'objectifs et de moyens pour les subventions.

60 - Tourisme - Office de tourisme de l'agglomération de Beauvais (OTAB) - Convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2018 à 2020 - Approbation

Les membres du conseil communautaire acceptent à l'unanimité d'attribuer au profit de l'office de tourisme de l'agglomération de Beauvais, au titre de l'exercice 2018, une subvention de fonctionnement de 410 000 €.

Les membres du conseil communautaire autorisent à l'unanimité la présidente ou le vice-président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire et notamment la convention d'objectifs et de moyens.

La séance est levée à 21h30

Fait à Beauvais le 29 juin 2018

Pour Extrait conforme,



Caroline CAYEUX,
présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis

A handwritten signature in blue ink that reads "Cayeux".